



## SOMMAIRE :

- **Mildiou :**  
Situation sur le terrain : premières repousses sur tas de déchets non gérés.
- **Ne tardez pas à gérer vos tas de déchets.**
- **Rappel des consignes pour le stockage du plant et la plantation.**

**OBSERVATIONS :** 13 tas de déchets ont été observés cette semaine.

### SITUATION DANS LA PLAINE :

Les semis de betteraves et les préparations de sol ont pu démarrer à la faveur du redoux et des conditions printanières.

**Côté départements du Nord et du Pas de Calais**, quelques parcelles ou bords de parcelles ont été plantées ces derniers jours en variétés précoces. Ce matin, on pouvait voir quelques chantiers de plantation de pommes de terre dans le secteur des Flandres maritimes et de Douvrin.

**Côté départements Picards**, les plantations de féculés commencent timidement en ce début de semaine.

Les conditions climatiques douces et sèches annoncées jusque fin de semaine seront favorables au démarrage des plantations.



Parcelle de variété hâtive plantée à Quesnoy Sur Deule (59)

## MILDIU :

### *Situation sur le terrain*

Les tournées d'observation des tas de déchets et d'écarts de triage ont repris cette semaine.

**Malheureusement, comme c'est le cas tous les ans, de nombreux tas de déchets non gérés sont observés dans la plaine à proximité de parcelles qui vont être prochainement emblavées en pommes de terre !**

#### Dans les départements du Nord et du Pas de Calais :

**10 tas de déchets et d'écarts de triage** qui n'ont pas encore été gérés ont été observés cette semaine dans les secteurs de l'Artois, du nord de Lille, de la Flandre maritime et de la Flandre intérieure.

Pour le moment, dans la plupart des cas, il s'agit juste de tas de tubercules et de terre. Seul un tas de déchets présente des repousses à Laventie (62).

La fin de l'hiver marqué par quelques épisodes de froid n'a pas été favorable au démarrage des repousses mais les conditions quasi-estivales actuelles vont favoriser leur développement rapide.

➡ **N'attendez pas que la végétation se développe pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible.**



Tas de déchets non géré situé à Gavrelle (62). Pas de repousses pour le moment.

Photo : C.Haccart—CA 59/62



Tas de déchets non gérés situés à Crochte (59). Pas de repousses pour le moment.

Photo : C.Haccart—CA 59/62

## **Pourquoi et comment gérer les tas de déchets ?**

Si rien n'est fait pour empêcher les repousses de faire leur apparition sur les tas, le mildiou pourrait s'y développer rapidement, ce qui va constituer **une source d'inoculum importante pour les parcelles situées à proximité**. En effet, les spores de mildiou, emportées par le vent, peuvent parcourir des distances d'environ 1km pour aller contaminer les jardins et les parcelles situés à proximité.

Il faut aussi savoir que le tas de déchets permet la conservation de nombreuses maladies comme la fusariose, la pourriture molle (*Erwinia spp*), la pourriture aqueuse (*Pythium spp*) ou les alternarioses. C'est également un refuge pour les doryphores et un réservoir pour les virus !!

Si vous êtes concerné, **ne tardez pas à bâcher vos tas avec une bâche noire de type "ensilage" pour empêcher le développement des repousses et protéger vos parcelles d'une arrivée précoce de l'épidémie**. Des précautions particulières sont à prendre, car l'écoulement de jus est important avec cette méthode. Le tas devra être éloigné de tout point d'eau, de toute parcelle voisine de pomme de terre, se situer à plus de 10 m des chemins et être entouré d'une butte de terre.

**La gestion des tas de déchets principalement constitués de tubercules pourra s'effectuer à l'aide d'un traitement à la chaux vive** par un mélange aussi homogène que possible de chaux vive avec les déchets dans une proportion de une dose de chaux vive pour dix doses de déchets de pommes de terre (voir méthode et recommandations dans le BSV n°3).

Une gestion du tas en le recouvrant de fumier ou de terres de déterrage de betteraves peut également être envisagée.

Quelle que soit la méthode choisie, il faut surveiller régulièrement le tas pour vérifier que celui-ci ne présente aucune repousse et intervenir le cas échéant.



Tas de déchets bâché (photo d'archive)

Photo : C Haccart CA 59 62

# RAPPEL DES CONSIGNES POUR LE STOCKAGE DU PLANT ET LA PLANTATION :

## Les consignes à respecter par le producteur pour le stockage du plant

- **Vérifiez l'état germinatif et la fermeté des plants** : la vigueur germinative peut-être contrôlée en plaçant vos tubercules à 16-18 °C,
- Stockez vos plants dans un **endroit aéré, à l'abri du gel, de la pluie et de l'humidité** ;
- Stockez dans un endroit **exempt d'antigerminatif et ne pas utiliser de pallox ayant contenu des pommes de terre traitées avec un antigerminatif**,
- **Évitez un stockage prolongé en big-bag** (formation de condensation). Le big-bag est un emballage de transport et non de préparation de plants. Transvasez les plants du big bag vers le pallox ;
- **Éviter de provoquer des coups** sur le plant lors des différentes manipulations.
- **Évitez de manipuler les plants à basse température** (inférieur à 8°C) **ou humides** (condensation).

## Quelques consignes à respecter à la plantation :

- Le sol doit être **ressuyé sur 15 cm de profondeur**,
- La température du sol doit être **supérieure à 10°C**,
- En plus d'un sol réchauffé, **pensez à réchauffer votre plant (8°C)**, afin d'éviter le développement de condensation sur les tubercules,
- **Bien identifier les lots de plants d'origine différente à la plantation** (marquez par un piquet),
- **Les plants doivent être secs** (attention de ne pas laisser vos plants entreposer en remorque et sous la pluie)



Photo d'archive

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Emilie Alavoine - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos® : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Roquette, Sana Terra, SAS Sernapulus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).